

Article 31 du Règlement

Fundy—Royal, 433-4040 et Carleton—Charlotte, 466-3670.

* * *

[Français]

LE GALA DES GRANDS QUÉBÉCOIS

M. Charles DeBlois (Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, c'est ce soir à Québec qu'aura lieu, pour une deuxième année, le Gala des Grands Québécois, une initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

Au nom de mes collègues députés de la région de Québec, je veux rendre hommage aux trois personnalités qui recevront ce soir le titre de Grands Québécois: le peintre Jean-Paul Lemieux, l'homme d'affaires Jacques Morisset et la sénatrice Renaude Lapointe qui, dans leurs carrières respectives, ont toujours fait honneur à la ville de Québec et à la grande région de Québec.

Monsieur le Président, leurs noms s'ajoutent à ceux du sénateur Jean-Marie Poitras, de l'écrivain Roger Lemelin et du père Georges-Henri Lévesque qui, l'an dernier, sont devenus les premiers membres de l'Académie des Grands Québécois.

Au nom de mes concitoyens et concitoyennes de la région de Québec, particulièrement ceux de Montmorency—Orléans, je veux remercier ces trois lauréats pour leur contribution exceptionnelle à la vie économique, sociale et culturelle de notre belle région.

* * *

[Traduction]

L'ENTENTE SUR LA REVENDICATION TERRITORIALE AU YUKON

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiag): Monsieur le Président, la semaine dernière, le gouvernement a annoncé qu'il avait approuvé l'accord de principe au sujet de la plus importante revendication territoriale des autochtones au Canada. Il s'agit de la revendication des 17 000 Inuit du centre et de l'est de l'Arctique.

Les parties s'étaient entendues sur les dispositions de cet accord en décembre dernier. En février, l'accord de principe a été approuvé par les négociateurs inuit. L'approbation, la semaine dernière, par le Cabinet fédéral est un autre pas important vers un accord définitif.

• (1410)

Les négociateurs inuit qui ont persévéré au cours des 14 dernières années de négociations méritent nos remerciements et nos félicitations.

Le premier ministre est invité à la cérémonie de signature officielle prévue pour la fin d'avril ou le début de mai, à Igloolik. Je l'exhorte à accepter cette invitation.

J'encourage également le gouvernement à laisser la porte ouverte aux Dénés et aux Métis du Grand Nord. La simple justice exige que le gouvernement s'engage à poursuivre ses efforts en vue de parvenir à un règlement équitable des revendications des Inuit ainsi que des Dénés et des Métis.

* * *

LE JOUR DES DROITS DES RÉFUGIÉS

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Aujourd'hui, comme chaque année le 4 avril, monsieur le Président, les Canadiens d'un océan à l'autre célèbrent le Jour des droits des réfugiés pour commémorer la décision que la Cour suprême du Canada a rendue il y a exactement cinq ans et portant que toute personne qui revendique le statut de réfugié au Canada a droit à une audition orale.

Depuis lors, le gouvernement s'efforce de circonvenir cette décision, la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés et la Charte canadienne des droits et des libertés. Il s'oppose à ce que les fonctionnaires chargés de décider du sort de ceux qui réclament le statut de réfugié appliquent la méthode rapide et équitable que préconisent le Rabbin Plaut, toutes les Églises du Canada, les travailleurs canadiens, le Comité parlementaire du travail, de l'emploi et de l'immigration, et tous les particuliers qui ont comparu pour dire ce qu'ils pensaient du projet de loi C-55.

Le gouvernement a préféré mettre en place un système compliqué, lent et inéquitable en vertu duquel on a vu s'accumuler depuis janvier 1989 21 000 demandes à l'égard desquelles aucune décision n'a été prise.

Dans son désarroi devant les 1 900 demandeurs de cette année qui attendent à Terre-Neuve qu'on décide de leur sort, le gouvernement impose aux voyageurs internationaux dont l'avion fait escale à Gander ou à Mirabel des conditions encore plus rigoureuses pour l'obtention d'un visa d'escale.

Au nom de tous les Canadiens qui viennent en aide aux réfugiés véritables, je prie instamment le gouvernement de cesser ses atermoiements et de mettre en oeuvre le système rapide et équitable que les Canadiens demandent.